

RCS : CAEN Code greffe : 1402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 00969 Numéro SIREN : 840 795 967 Nom ou dénomination : A & R HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 16/05/2023 sous le numéro de dépôt 2924

Cabinet COMANDÉ EX&CO

SAS A&R HOLDING

22 RUE DEMOLOMBE

14000 CAEN

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

*Certifié conforme
à l'original*



*Je soussigné Christopher Michel, Roga, Eric
Rosa, né le 6 avril 1993 à Nanilly-sur-Seine (92),
marie à Mme Letitia Abbaticchio-Rosa le 31 août 2019 à Nice
(06), certifie, en ma qualité de Président, conforme
les présents documents comptables.*



2 RUE DEMOLOBE

4000 CAEN

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2021

	Pages
- <i>Annexe</i>	1 à 4
- <i>Liasses 2033-A à 2033-F</i>	5 à 10
- <i>Tableau délais de paiement</i>	11

CABINET COMANDÉ

274 BD DES TERMES

ENTRÉE A

06210 MANDELIEU

04 92 97 83 86



ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au 31/12/2020 il y a eu un abandon de compte courant avec retour à meilleure fortune pour un montant de 24.000€.

Au 31/12/2021 il y a pu avoir un retour à meilleure fortune de 3699€.

Il reste à régulariser 20 301€.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 184
TOTAL			1 184
Prêts, autres immobilisations financières			150
TOTAL			150
TOTAL GENERAL			1 334

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 184	1 184
TOTAL			1 184	1 184
Prêts, autres immobilisations financières			150	150
TOTAL			150	150
TOTAL GENERAL			1 334	1 334

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		375		375
TOTAL		375		375
TOTAL GENERAL		375		375

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	375				
TOTAL	375				
TOTAL GENERAL	375				



ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	150	150	
Autres créances clients	7 800	7 800	
Taxe sur la valeur ajoutée	337	337	
TOTAL	8 287	8 287	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	893	893		
Personnel et comptes rattachés	1 070	1 070		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	940	940		
Impôts sur les bénéfices	199	199		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 300	1 300		
Autres impôts taxes et assimilés	64	64		
Groupe et associés	3 699	3 699		
TOTAL	8 165	8 165		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

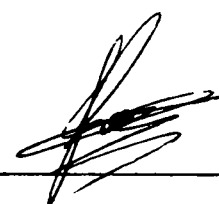
Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	10 000			10 000

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	7 800
Total	7 800

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	645
Dettes fiscales et sociales	42
Total	688



ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Charges et produits constatés d'avance

A handwritten signature in black ink, located in the bottom right corner of the page. The signature is stylized and appears to be a cursive or semi-cursive script.

Adresse de l'entreprise 22 RUE DEMOLOBE

14000 CAEN

Numéro SIRET * 8 4 0 7 9 5 9 6 7 0 0 0 3 2

Durée de l'exercice en nombre de mois *

12

Durée de l'exercice précédent *

12

				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 1	Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 2 0
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
Immobilisations corporelles *		028	030	809	
Immobilisations financières * (1)		040	042	150	
Total I (5)		044	048	959	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070	7 800	
	Autres * (3)	072	074	337	60
Valeurs mobilières de placement		080	082		
Disponibilités		084	086	10 194	69 52
Charges constatées d'avance *		092	094		
Total II		096	098	18 332	70 12
Total général (I+II)		110	112	19 290	70 12

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
Capital social ou individuel *		120	10 000
Ecart de réévaluation		124	
Réserve légale		126	
Réserves réglementées *		130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)		132	
Report à nouveau		134	(2 373)
Résultat de l'exercice		136	3 499
Provisions réglementées		140	
Total I		142	11 126
Provisions pour risques et charges		154	
Total II		156	
Emprunts et dettes assimilées		164	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		166	893
Fournisseurs et comptes rattachés *		172	3 23
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)		174	7 272
Produits constatés d'avance		176	
Total III		176	8 165
Total général (I + II + III)		180	19 290

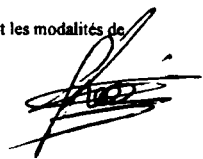
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1 33
(3) Dont comptes courants d'associés	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations	184	

Ventes de marchandises *			209		210		
Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		
	services *		217		218	32 500	19 50
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222		
Production immobilisée *					224		
Subventions d'exploitation reçues					226		
Autres produits					230	13	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	32 513	19 50
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234		
Variation de stock (marchandises) *					236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240		
Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)					242	2 628	7 00
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	347	244	618	68
Rémunérations du personnel *					250	15 168	25 91
Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	6 325	10 67
Dotations aux amortissements *					254	375	
Dotations aux provisions					256		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	2	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260				
Total des charges d'exploitation (II)					264	25 116	44 27
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	7 397	(24 77)
Produits financiers (III)					280		
Produits exceptionnels (IV)					290		24 00
Charges financières (V)					294		
Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		300	3 699	
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348				
Impôts sur les bénéfices * (VII)					306	199	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310	3 499	(77)
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	3 499	314
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318		
Provisions non déductibles *					322		
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324	199	
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247			Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997
Entreprise nouvelles (44.220000)	986	Zone franche urbaine (44.900000 A)	987	Zones de restructuration de la défense (44.200000)	127	Zones de revitalisation rurales (44.200000)	138
Reprise d'entreprises en difficulté (44.200000)	981	Jeune entreprise innovante (44.200000 A)	989	Basins d'emploi à redynamiser (art. 41 quinquies)	991		
Divers dont ZFA NG (44.200000)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	Basins urbains à dynamiser-BUD (art. 44.200000)	992
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G				Zone de développement prioritaire (44.200000)	993		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	3 698	354
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356		

I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472	1 184	474		476	1 184	1 184
	Immobilisations financières	480		482	150	484		486	150	150
TOTAL		490		492	1 334	494		496	1 334	1 334
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562	375	564		566	375	375
	TOTAL	570		572	375	574		576	375	375
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées, virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
	6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
0										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587		589	
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594		595	
TOTAL					596	585	597		599	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.



Désignation de l'entreprise : SAS A&R HOLDING

Néant ☐**I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Bonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Immateriels	710		715	
Constructions	720		725	
Mat. techniques matériel et outillage	730		735	
Mat. générales genc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés			983	2 373
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)			982	2 373
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter	
Total des déficits restant à reporter (870+984+860)			870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
1° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	5 200
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	570
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	



(5)

désignation de l'entreprise : SAS A&R HOLDING Néant ☒

exercice ouvert le : 01/01/2021 et clos le : 31/12/2021 Durée en nombre de mois 1 2

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel *	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

ALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE**Chiffre d'affaires de référence CVAE**

Revenus de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Facturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	

- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Entrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	

I- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Charges	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Charges déductibles de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	

/- Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137	
---	-----	--

- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	
--	-----	--

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.

Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	
Effectifs au sens de la CVAE *	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	024	
Date de cessation	186	

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 1

N° SIRET 8 4 0 7 9 5 9 6 7 0 0 0 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS A&R HOLDING

DRESSE (voie)

22 RUE DEMOLOMBE

CODE POSTAL

14 000

VILLE

CAEN

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE

901

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

902

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE

903

2

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

904

10 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

forme juridique

Dénomination

° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

dresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

forme juridique

Dénomination

° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

dresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

forme juridique

Dénomination

° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

dresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

forme juridique

Dénomination

° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

dresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

titre (2)

M

Nom patronymique

ROOS

Prénom(s)

CHRISTOPHE

Nom marital

% de détention

60.00

Nb de parts ou actions

6 000

naissance :

Date

040493

N° Département

92

Commune

NEUILLY SUR SE

Pays

FR

dresse :

N°

19

Voie

RUE BERLIOZ

Code postal

06000

Commune

NICE

Pays

France

titre (2)

Mlle

Nom patronymique

ABBATUCCI

Prénom(s)

LAETITIA

Nom marital

% de détention

40.00

Nb de parts ou actions

4 000

naissance :

Date

040993

N° Département

06

Commune

NICE

Pays

FR

dresse :

N°

19

Voie

RUE BERLIOZ

Code postal

06000

Commune

NICE

Pays

France

) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
Les explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

TABLEAU DELAIS DE PAIEMENT

	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	total (1 jour et plus)
--	--------------------	--------------	---------------	---------------	------------------	---------------------------

I - Article D. 441I.-1 ° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

(A) Tranches de retard de paiement

Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées						
Pourcentage du montant total des achats h. t. de l'exercice	%	%	%	%	%	

(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées

(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou légal -article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commer

Nombre de factures exclues		Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels : ☐ Délais légaux :
Montant total des factures exclues			

II - Article D. 441I.-2 ° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

(A) Tranches de retard de paiement

Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées						
Pourcentage du chiffre d'affaires h. t. de l'exercice	%	%	%	%	%	

(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées

(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou légal -article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commer

Nombre de factures exclues		Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels : ☐ Délais légaux :
Montant total des factures exclues			

III - Article D. 441.-II : Factures reçues ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice

(A) Tranches de retard de paiement

Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées						
Pourcentage du montant total des achats h. t. de l'exercice	%	%	%	%	%	

(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées

(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou légal -article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commer

Nombre de factures exclues		Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels : ☐ Délais légaux :
Montant total des factures exclues			

IV - Article D. 441.-II : Factures émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice

(A) Tranches de retard de paiement

Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées						
Pourcentage du chiffre d'affaires h.t. de l'exercice	%	%	%	%	%	

(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées

(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou légal -article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commer

Nombre de factures exclues		Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels : ☐ Délais légaux :
Montant total des factures exclues			

A&R Holding

Société par Actions simplifiées au capital de 10.000 euros

RCS CAEN 840 795 967

Siège social : 22 rue Démolombe, 14000 CAEN

RECTIFICATIF DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Date de Clôture 31 décembre 2021.

DU 18 avril 2023

L'an deux mille vingt-deux, le vingt juillet, à quatorze heures, les associés se sont réunis au siège social, à l'adresse ci-dessus, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance. Dans le respect des dispositions légales le procès-verbal a été dûment déposés au Greffe compétent.

Aux fins de rectificatif sur l'affectation du résultat de 3498,73 euros les résolutions suivantes sont modifiées, en accord avec les associés le dix-huit avril deux mille vingt-trois, dans le respect de la législation en vigueur.

RÉSOLUTION N°2 :

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 3498,73 Euros de la manière suivante.

ORIGINE :

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 3498,73 Euros

AFFECTATION :

- Réserves légales : 1000 Euros
- Autres réserves : 2498,73 Euros

L'assemblée générale prend acte qu'il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

Cette résolution est soumise au vote rectificatif, elle est adoptée à l'unanimité de façon libre et éclairée.

LE PRÉSIDENT,

L'ACTIONNAIRE

MONSIEUR ROOS CHRISTOPHE

MADAME ABBATUCCI-ROOS LAETITIA

